

Nouvelles exigences linguistiques au Québec

Liste de vérification

Vérification de la conformité des marques de commerce

- ☐ **Dresser la liste de toutes les marques de commerce** utilisées dans le cadre d'activités au Québec et repérer les lacunes à haut risque.
- ☐ **Repérer les génériques et les descriptifs** (mots comme « restaurant », « services », « de luxe ») et **déterminer s'il y a des éléments exclus**, comme le nom du produit tel que commercialisé, ou si une autre exception s'applique.
- ☐ **Commencer le processus de traduction** des marques de commerce clés comportant des descriptifs ou des génériques.
- ☐ **Mettre à jour le guide de la marque** pour tenir compte des nouvelles exigences.
- ☐ **Vérifier si les étiquettes et les emballages** sont conformes.

Mise à jour de l'affichage

- ☐ **Vérifier que tout l'affichage extérieur** laisse une place nettement prédominante au français.
- ☐ **Vérifier l'affichage public à l'intérieur** (annuaires, présentoirs).
- ☐ **Prendre des photos de l'affichage conforme** pour vos dossiers.

Publicité et marketing

- ☐ **Vérifier les campagnes publicitaires en cours** (papier et numérique).
- ☐ **Vérifier le contenu Web** ciblant les consommateurs du Québec.
- ☐ **Vérifier les éléments visuels et les publications sur les médias sociaux.**
- ☐ **Mettre à jour les modèles de documents marketing** pour qu'ils respectent les exigences sur l'emploi de marques de commerce.
- ☐ **Former l'équipe** à l'égard des nouvelles exigences et donner des conseils pour le choix de futures marques.